

LISTES « STOPPONS LA FUSION ET DÉCIDONS ENSEMBLE »

Il y a quatre ans, l'actuelle équipe de direction s'est fait élire en promettant d' « agir ensemble » et en affirmant que la fusion « n'était pas à l'ordre du jour ». En contradiction avec ces engagements, elle a consacré toute son énergie à mettre en œuvre la fusion avec l'UPEM, et pour l'imposer, elle a substitué au débat démocratique un mélange de gestion autoritaire et de parodie de concertation. Or, s'il se concrétisait, le projet actuel de fusion aboutirait à une régression irréversible pour notre université : séparation *ipso facto* de l'enseignement et de la recherche, disparition des UFR et de leurs conseils de gestion, hypercentralisation du pouvoir au niveau de la présidence, dilution de la représentation des personnels dans les futures instances décisionnaires, accumulation des problèmes de sites et de temps de transport consécutifs aux économies d'échelle sur les personnels... Le coût de ce projet de fusion n'a jamais été officiellement calculé, mais il est estimé à au moins 30 millions d'euros. Pour quels progrès en matière d'enseignement ? Pour quel gain en matière de recherche ? Et quels avantages pour les étudiants ?

Pour faire avancer ce projet sur lequel les personnels de l'UPEC n'ont jamais été consultés, la présidence actuelle n'a lésiné ni sur la méthode ni sur les moyens. La concentration des pouvoirs entre les mains d'une cellule technocratique coupée des réalités de l'université a réduit les conseils centraux à de simples chambres d'enregistrement et le conseil des directeurs de composantes à une courroie de transmission des directives du sommet de l'Université vers le « bas »... D'ailleurs, pourquoi consulter les composantes et les représentants élus quand l'objectif est de liquider les premières dans la nouvelle université fusionnée et de noyer les seconds dans les instances de la COMUE ? Pour savoir ce qui nous attend, il suffit de lire le règlement intérieur de la future COMUE établi par les directions sortantes de l'UPEC et de l'UPEM : il prévoit en effet qu'un seul enseignant-chercheur et un « autre personnel » siégeront parmi la trentaine de membres des « Conseils de pôles thématiques » chargés de définir la politique de formation et de recherche des établissements de la COMUE...

Les élections du 4 février 2016 ne seront pas des élections comme les autres. Si nous, enseignants-chercheurs, enseignants, personnels administratifs, ne mettons pas fin à ce projet destructeur et à ces méthodes de gouvernance à cette occasion, **il ne sera plus possible de revenir en arrière**, car ensuite les règles encore démocratiques sur lesquelles fonctionne notre université auront changé, et **nous n'aurons plus notre mot à dire !...**

Les candidats de la liste « STOPPONS LA FUSION ET DÉCIDONS ENSEMBLE » n'ont pas les mêmes positions philosophiques, syndicales ou politiques, ni le même avis sur la nature des liens à développer avec d'autres université(s) ; mais ils partagent le même rejet des méthodes actuelles et la même conviction que le projet de fusion sera catastrophique pour l'UPEC ; ils ont en commun le même sentiment d'urgence devant la nécessité d'une large union pour refonder la politique de l'Université sur une éthique et une méthode conformes à ses valeurs : l'indépendance de la recherche, la liberté des contenus enseignés, le respect des instances élues.

Dans cette perspective, nous proposons un programme organisé autour de 4 axes : gouvernance, structuration de l'université, fusion et vie universitaire.

I. Gouvernance : restaurer un fonctionnement démocratique à l'UPEC (ie « Agir vraiment ensemble » !)

Chacun peut apprécier l'ironie du nom choisi par la liste que conduit l'actuel président, « Agir ensemble » ; un intitulé repris aujourd'hui alors que la gestion de l'Université n'a jamais été aussi personnalisée et aussi éloignée des principes de **collégialité** et de **concertation** que durant ces quatre dernières années, et ce, au moment même où son identité est en jeu. **Au CA, à la CFVU, à la Commission Recherche**, les mêmes méthodes ont été appliquées par le Président et son entourage : documents adressés aux élus la veille du conseil, interminables présentations de diaporamas en guise de débat, suivies d'un vote à la sauvette... Les mêmes procédés ont été employés au Conseil de l'ESPE. Les conseils élus, dessaisis de leurs fonctions habituelles de consultation et de définition des orientations, n'étaient là que pour écouter et valider le projet présidentiel élaboré par ses conseillers.

Le Conseil des directeurs de composantes n'a pas été mieux traité : tous les avis qu'il a rendus mettant en garde la Présidence contre ses projets d'éclatement des UFR, ont été systématiquement écartés des débats de la « commission gouvernance », création ad hoc destinée à « préparer la fusion ». De réunion en réunion, toute réflexion collective a été étouffée, et sous des habillages toujours renouvelés, c'est en réalité le même projet, bouclé d'avance, qui a été inlassablement resservi, au mépris du temps consacré à ces conseils par leurs membres.

Les réaménagements institutionnels déjà actés sous l'effet de la loi LRU puis de la loi Fioraso posent le problème de la méthode de gouvernance des établissements universitaires et de sa compatibilité avec les principes de l'Université. La création des COMUEs a engagé un processus inquiétant qui dépossède l'université de ses

prérogatives et de la maîtrise de son avenir ; elle encourage dans le même temps la centralisation du pouvoir. Ce processus réduit peu à peu la **collégialité**, la **démocratie** universitaire, et l'**indépendance** de la recherche. Il déstabilise les universités, dont la nôtre, et autorise les équipes de direction à agir en contournant les statuts nationaux des personnels, dont dépendent nos conditions de travail et l'indépendance de la recherche. Il conduit inévitablement à enraciner dans la culture universitaire le clientélisme comme mode de gestion : sans concertation effective, quand tous les arbitrages s'opèrent d'« en-haut », les mieux en cour sont le plus souvent les seuls écoutés. La presse s'est déjà largement fait l'écho de la pente dangereuse prise à cet égard par certaines universités...

Nous refusons cette mise au pas « entrepreneuriale » et autoritaire de nos établissements. Nous entendons rétablir pleinement notre capacité à peser collectivement sur les choix de structure, de pédagogie, et sur les orientations de la recherche. **Nous n'avons pas besoin d'une direction qui accentue encore la tendance à la concentration des pouvoirs et à la technocratisation**, comme c'est le cas en ce moment à l'UPEC.

Enfin, au moment où la CPU se propose d'attaquer les statuts des enseignants-chercheurs (les présidents d'universités qui la composent n'ont certainement pas reçu mandat de leurs collègues pour cela !), nous nous engageons à ce que le/la président(e) de l'UPEC, élu(e) sur notre programme, soit bien le/la représentant(e) de notre université auprès de la CPU et du ministère et non le relais du ministère ou de la CPU auprès de l'UPEC. Son action s'inscrira dans le respect des statuts des enseignants-chercheurs, de tous les statuts nationaux des personnels, et de la fonction publique.

Si nous obtenons la majorité des suffrages, nous nous engageons au contraire à restaurer le **fonctionnement démocratique de l'université** :

- **Nous replacerons les conseils centraux et le conseil des directeurs de composantes, au centre de la dynamique universitaire.**
- **Nous mettrons fin aux stratégies de contournement des instances élues, comme la création de commissions ad hoc composées au gré du Prince, donc arbitraires.**
- **Si, pour des raisons pratiques, des commissions doivent voir le jour, elles devront être une émanation du conseil concerné et leur travail ne pourra se substituer au débat démocratique et aux délibérations des conseils de l'université.**
- **Nous restaurerons la collégialité, la réflexion collective et le dialogue (fondements de l'université) là où l'actuelle équipe leur a substitué des techniques de communication.**

II. Structure de l'Université, formation, recherche

Sous couvert de fusion, la Présidence actuelle n'a pas cessé de remettre sur le tapis des différents conseils et autre « commission Gouvernance » un projet de suppression des UFR pour les remplacer par des structures sans pouvoir de gestion, appelées tour à tour « collegium », « schola », « regroupement d'UF », c'est-à-dire des ensembles où les unités de formation et les unités de recherche seraient administrativement distinctes. Ce projet diviseur, refusé par le Conseil des directeurs de composantes puis écarté par la commission Gouvernance, a été reproposé avec une insistance telle qu'elle conduit à se demander si **l'objectif réel de la fusion** n'est pas justement de placer tous les labos et tous les départements de l'UPEC sous l'autorité directe de la Présidence, comme une seule composante, à l'image du fonctionnement de l'UPEM. Or **comment peut-on prétendre faire fonctionner une université de 45 000 étudiants éclatée entre de multiples sites comme une université mono-site de 10 000 étudiants !**

A l'occasion de ces élections, une question essentielle nous est donc posée : la future direction et les futures structures de gouvernance continueront-elles ou non d'aider l'université à remplir ses missions de formation et à préserver l'indépendance de sa recherche ?

Pour les **missions de formation**, n'oublions pas la décision présidentielle à la rentrée 2014 de supprimer d'autorité les départements d'Allemand et de Philosophie. Cette décision prise contre l'avis du Conseil de gestion des LLSH avait finalement été annulée devant l'importante mobilisation des enseignants et des étudiants en Lettres, ainsi que celle des étudiants en Médecine, très concernés par le partenariat fructueux établi entre le département de Philosophie et la faculté de Médecine... Mais **il laisse présager ce qui se produira si tout le pouvoir en la matière passe des UFR à l'exécutif central de l'Université**, comme le prépare l'équipe sortante... La présidence est de même restée sourde aux besoins criants exprimés par les personnels et la direction de l'ESPE où après 4 ans de redéploiements successifs, il manque désormais 58 postes malgré la forte hausse des effectifs d'étudiants-stagiaires.

Il en va de même pour **l'indépendance de la recherche** : les avis très critiques des **Ecoles doctorales** sur les projets en cours n'ont pas plus été pris en compte que ceux des autres instances. Et pour peu que l'on soit attentif aux implicites, les termes mêmes du « projet » de l'équipe actuelle annoncent la mise sous tutelle de la recherche par les instances de la COMUE, où – comble de l'absurdité – les deux universités ne compteront plus que pour une seule voix. Malheur alors à qui n'entrera pas dans le « cadre » prédéfini dans leur novlangue par nos nouveaux technocrates : « l'augmentation et la valorisation des collaborations avec le monde extra-académiques », « la

cristallisation de nouvelles thématiques à travailler dans l'interdisciplinarité», et autres « approches 'démonstrateurs' »...

En ce qui concerne les orientations de la recherche et de la formation, nous ne pousserons pas le ridicule jusqu'à nous prévaloir des projets conçus par les équipes de l'UPEC actuellement en préparation, pour en faire « notre » programme, comme le fait sans vergogne l'équipe sortante : **les projets de recherche et de formations sont le fruit de notre travail à tous**. Les conseils centraux ont pour fonction de les hiérarchiser ; à la présidence revient de contribuer au mieux à leur mise en œuvre, puis de les valoriser.

A la suite de la **mobilisation des personnels** enseignants, chercheurs et Biatss du mois de juin 2015, et de la **motion d'opposition** des directeurs de composantes à ce projet, votée par les conseils de gestion des UFR de Sciences, LLSH, Médecine, SESS-Staps, les IUT de Créteil-Vitry et de Sénart-Fontainebleau, la présidence a tout simplement escamoté la partie consacrée à la « Gouvernance » dans son rapport au CA du même mois de juin 2015, et a cessé depuis d'évoquer cette question. Mais **personne ne peut être dupe : si l'équipe sortante est réélue, le projet sera aussitôt ressorti** ; car la fusion, telle qu'elle est conçue et présentée dans ce rapport, repose sur une seule hypothèse : celle de la séparation entre formation et recherche. En outre, la date choisie pour la création de la nouvelle université fusionnée (1er janvier 2017) impose un calendrier très rapide de validation administrative de ses statuts. Si elle veut tenir ces délais, l'actuelle direction les a nécessairement rédigés, même si, le temps des élections, ils sont laissés dans les tiroirs et même passés totalement sous silence dans le « projet » officiel de l'équipe sortante.

Notre engagement est sans ambiguïté :

- **Nous préserverons le statut des UFR en tant qu'entités administratives juridiquement reconnues, avec leurs prérogatives actuelles en matière de gestion.**
- **Nous maintiendrons le lien structurel entre formation et recherche, l'un des principes fondamentaux de l'Université.**
- **Nous rééquilibrerons les rôles exécutifs respectifs de l'équipe présidentielle et des directions de composantes.**
- **Nous garantirons aux composantes dotées d'un statut spécifique, comme l'ESPE ou la faculté de Médecine, un soutien respectueux de leur spécificité juridique et de leur mode de fonctionnement.**

III. Fusion : Nous sommes l'Université, décidons ensemble de l'avenir de l'UPEC

Telle qu'elle a été engagée, la fusion avec l'UPEM, aurait, quoi qu'en disent ses promoteurs, des conséquences graves et irréversibles : regroupements ou fusion de formations et de services administratifs, déplacements forcés entre sites, augmentation considérable des temps de transport pour les étudiants comme pour les enseignants, et à terme redéploiements contraints des personnels... Elle conduirait aussi à un recul démocratique majeur, avec l'émergence de super-instances de décisions, éloignées des réalités locales, préparant à long terme des coupes budgétaires de plus grande ampleur.

Depuis deux ans, sous l'appellation trompeuse de la « concertation », c'est une succession d'opérations de communication qui nous a été imposée. Cette stratégie a tenté de masquer les **véritables enjeux** qui n'ont pas manqué d'apparaître aux yeux des personnels : quelle structuration pour la nouvelle université ? Qui décidera de quoi ? Quelles modalités d'affectation des personnels ? Quelles conditions de travail ? Et dans certains cas, sous quelles formes de rémunération (prime, HS...) ? Aujourd'hui, l'évidence s'impose : le projet de fusion au 1er janvier 2017, tel que l'envisagent encore les directions actuelles de l'UPEC et de l'UPEM, est **contraire à l'intérêt des étudiants, des personnels et du service public**. Or avant même que ce projet ait été acté, **les directions de l'UPEC et de l'UPEM préparent déjà une « super-fusion » à échéance 2024** – baptisée « Université cible » – réunissant l'ensemble des écoles et organismes de recherche présents au sein de la COMUE. Au terme de ce processus, les enseignants et enseignants-chercheurs de l'UPEC seront totalement dessaisis du pouvoir d'infléchir les orientations de l'Université en matière de formation et de recherche : celles-ci seront fixées par l'ensemble des directeurs d'établissements de la COMUE (établissements pour la plupart non-universitaires, rappelons-le, et pour certains privés) et par des « personnalités extérieures »...

Nous ne refusons pas le principe d'une coopération entre l'UPEC et l'UPEM, mais nous affirmons qu'elle peut et doit prendre d'autres formes que l'aventure sans retour qui nous est aujourd'hui proposée. Une offre de formation commune UPEC-UPEM fait ses premiers pas cette année. Prenons le temps d'en faire un bilan avant de rebattre toutes les cartes ! Des collaborations entre équipes de recherche ont abouti à des structures communes aux deux universités (l'Institut d'Administration des entreprises-Gustave Eiffel, l'Ecole d'Urbanisme de Paris ...) sans qu'une fusion soit nécessaire. Or, le paradoxe est que l'équipe sortante, qui veut imposer la fusion à tous, n'a même pas su résoudre les problèmes concrets, essentiels pourtant, sur lesquels ces structures ont buté, comme celui des enseignants faisant cours sur les deux universités (toujours considérés comme « vacataires » dans l'établissement

partenaire), ou celui de l'égalité de traitement des personnels Biats (contrôlés par « badgeuse » à l'UPEC, pas à l'UPEM). Comment, dans ce cas, prétendre que la fusion ne sera pas une montagne de problèmes usants ? **Qu'avons-nous à gagner dans une fusion contraignante et régressive avec l'UPEM**, sinon à y engloutir durant les années à venir notre temps et notre énergie ? L'UPEC a d'ailleurs déjà noué de multiples coopérations, en termes de formation et de recherche, non seulement dans l'Est parisien, avec les autres universités de l'académie (comme à l'ESPE), mais aussi avec celles de Paris-Centre (comme en Médecine), de l'Ile de France (comme à l'ESPE encore ou dans de nombreux laboratoires), ainsi qu'à l'échelle internationale. L'époque est d'ailleurs bien plus propice à la souplesse des réseaux qui respectent les particularités et les initiatives qu'à la création de grosses machines rigides.

Quel que soit l'avenir que nous choisirons, nous devons le choisir ensemble, DEMOCRATIQUEMENT !

Nous nous engageons donc, si nous sommes élus :

- **à stopper le processus de fusion des deux universités ;**
- **à remettre sur la table les diverses hypothèses institutionnelles de coopération entre établissements et à explorer d'autres schémas possibles, comme par exemple celui de l'Association, que l'actuelle direction a obstinément refusé d'examiner ;**
- **à choisir entre ces hypothèses en fonction des résultats d'une consultation générale des personnels.**

IV. Vie universitaire : s'atteler aux problèmes concrets

Le retour que nous vous proposons à une gestion démocratique impliquant le dialogue à tous les niveaux de l'université vaut notamment pour les choix importants qui affectent le quotidien de l'ensemble des personnels ; ces choix feront l'objet d'une **véritable dialogue avec les personnels concernés** (badgeuse, système d'information, réorganisations de nombreux services...).

Pour soutenir les personnels de manière active et effective, nous donnerons la **priorité à l'amélioration des conditions de travail et à la santé** (médecine de prévention, moyens renforcés pour le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, prévention des risques psycho-sociaux - ce qui passe par une formation du management intermédiaire), et à la recherche de solutions de formation continue adaptées pour les enseignants qui le souhaitent.

La réussite étudiante nécessite une offre de formation large alliant enseignement et recherche, disciplinaires comme interdisciplinaires. **Nous veillerons à ce que l'offre de formation ne soit pas uniquement tributaire des contraintes économiques** mais réponde à la mission première de l'université : former des esprits. Les nouvelles **pédagogies numériques** seront développées en vue d'aider les enseignants volontaires dans leurs choix pédagogiques et non comme la formule miracle censée s'imposer à tous. A cet égard, le choix étrange opéré par la direction actuelle de placer la pédagogie numérique sous la tutelle de la DSI (Direction des services informatiques) sera reconsidéré, de même que certaines décisions curieuses concernant les sites et logiciels sous licence imposés à toute l'université, alors que certains logiciels libres équivalents ont fait leur preuve.

Nous encouragerons les initiatives visant à développer une restauration digne de ce nom sur certains sites de l'Espé, et à créer **une véritable vie de campus à l'UPEC**, pour en faire un lieu de culture actif (ex : création de partenariats avec des institutions culturelles et/ou scientifiques en vue d'interventions sur le campus, organisation d'événements de type « Les L de la Nuit » en Lettres, équipement d'un amphi du CMC pour en faire une scène de théâtre amovible...). **L'accueil des étudiants étrangers**, actuellement minimal, devra être revu en profondeur.

L'université doit évoluer, tout le monde en convient, mais sans se renier !...

Les prochaines élections aux conseils centraux de l'UPEC scelleront notre avenir. Soyons-en les acteurs !

On ne vous a pas demandé votre avis sur l'avenir de votre université ? Faites en sorte qu'enfin on vous le demande... **Après ces élections, si l'équipe sortante est réélue, les règles changeront... Il sera trop tard.**

VOTEZ POUR LES LISTES :

STOPPONS LA FUSION ET DECIDONS ENSEMBLE

Les candidats des listes « Stoppons la fusion et décidons ensemble »,
avec le soutien du SNESUP-FSU, du SNPRES-FO et de SupAutonome-FO

Nos informations sur le site : <http://stopponslafusion.ouvaton.org/>